

Image not found or type unknown



Question sur embauche cadre de nuit

Par **sivas**, le **29/08/2008** à **12:10**

Bonjour, rnrnJe suis actuellement apprenti ingénieur et mon entreprise me propose un poste de superviseur de nuit pour encadrer une équipe de 40 personnes. C'est un poste cadre de POSII coef 100. Il me propose 31 k€ de salaire alors que dans la convention collective c'est moins que le minimum (31,8K€) De plus j'ai cru comprendre que pour un poste de nuit il y a une majoration de +25% est-ce que cela s'applique pour les cadres?rnrnrnMerci de vos réponses,

Par **Tisuisse**, le **30/08/2008** à **16:28**

C'est du droit du travail, pas du droit administratif. Transfert de la question sur le forum approprié.